



N° OJ : 93

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2019**Objet :** M. Pierre-Henri LAGRIFFOUL.- Subside : 182,92 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que Pierre-Henri Lagriffoul s'engage pour l'achat de fleurs et plantes pour les bacs à fleurs rue du Tocsin pour lequel il demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 182,92 EUR à Pierre-Henri Lagriffoul;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 182,92 EUR est octroyé à Pierre-Henri Lagriffoul pour l'achat de fleurs et plantes pour les bacs à fleurs rue du Tocsin.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2019.

Annexes :